

Projet au mont Adstock : Ajustement demandé des critères du Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches

17 juillet 2019

Adstock, le 17 juillet 2019 - Lors de la dernière séance du conseil, les élus de la municipalité d'Adstock ont appuyé à l'unanimité la démarche entreprise par la députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours, afin de procéder aux ajustements nécessaires des critères du Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches annoncé en mai 2018. Situation unique au Québec, ce programme a pour principal objectif de contribuer à la diversification économique de la MRC des Appalaches à la suite de la fermeture définitive des mines d'amiante dans la région de Thetford.

Cette démarche a donc pour but de mieux positionner l'intervention du Fonds dans le contexte unique que vit la région et de faciliter la réalisation de projets porteurs, dont celui entourant le développement du pôle récréotouristique du mont Adstock.

« Présenté tel qu'il est, le Fonds de diversification économique ne permet pas d'intervenir adéquatement dans les projets identifiés et priorisés par les acteurs de la région à la suite du bannissement de l'amiante. Actuellement, le projet d'investissement du pôle récréotouristique du mont Adstock ne cadre pas dans les critères d'admissibilité malgré son caractère structurant et ce, dans un secteur priorisé par les élus. Indéniablement, le projet constitue un effet levier économique important pour la MRC dans le domaine touristique.», de mentionner le maire de la Municipalité d'Adstock, monsieur Pascal Binet.

Il faut se rappeler que des promoteurs privés se sont engagés à réaliser un projet récréotouristique majeur représentant un investissement privé de plus de 100 millions de dollars à la condition que les coûts reliés aux infrastructures collectives (chalet d'accueil, aménagements et voie d'accès) soient prises en charge par les instances publiques. À ce titre, comme dans tous les projets d'infrastructures, une aide financière des paliers gouvernementaux a été demandée par la municipalité d'Adstock. « Notre municipalité a déjà confirmé son engagement à investir plus de trois millions de dollars dans ce projet, mais nous ne pouvons pas absorber la facture totale des coûts. Notre appel est entendu de la part de notre députée, nous attendons maintenant des résultats concrets de la part de notre gouvernement. » d'ajouter le maire Binet

La ministre déléguée au Développement économique régional, madame Marie-Ève Proulx, doit rapidement procéder à la modification des critères du Fonds de diversification économique de la MRC des Appalaches. Plus tôt cette année, le caucus des députés caquistes de Chaudière-Appalaches a appuyé à l'unanimité le projet du pôle récréotouristique du mont Adstock et du Domaine Escapad. Et outre les députés, la

communauté d'affaires de la région de Thetford, la MRC des Appalaches, la Société de développement économique et Tourisme région de Thetford, les Caisses Desjardins, le fonds d'appui au rayonnement des régions ainsi que le ministère du Tourisme soutiennent les projets autour de la montagne.

« Nous avons la volonté régionale de consolider et de développer le pôle récréotouristique du mont Adstock. Nous mettrons tous les efforts en place pour trouver le financement manquant afin de ne pas passer à côté d'une telle opportunité. Je suis confiant que les modifications au Fonds de diversification économique aidera non seulement le projet du mont Adstock mais aussi d'autres projets régionaux tous aussi porteurs. », de citer monsieur Binet.

Ottawa demande à ce que Québec priorise le projet du mont Adstock pour qu'il soit financé

La Municipalité a déposé une demande auprès de Développement économique Canada en août dernier et a essuyé un refus. Le ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités allègue que le gouvernement provincial doit d'abord prioriser ce projet, pour ensuite obtenir le financement fédéral dans le cadre du volet canadien Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives. La Municipalité interpelle donc également Québec pour que le projet de développement du pôle récréotouristique du mont Adstock soit inscrit dans la liste des projets prioritaires.

*Source : Jérôme Grondin, directeur du service d'urbanisme et de l'environnement
Responsable des communications
Municipalité d'Adstock
418-422-2135 poste 27*